



Entretien avec Yohann Roszéwitch

« Dossier Discriminations et santé »

Yohann Roszéwitch : Conseiller lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT à la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), il est aussi élu à Paris Centre, adjoint au maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine. Il est ancien président de SOS Homophobie (2014-2016).

Entretien réalisé le 10/09/2021

Quelles sont les missions de la DILCRAH ?

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT – (DILCRAH) est placée sous la tutelle du Premier ministre. Elle est dirigée depuis le 17 février 2021 par la préfète Sophie Elizion, nommée en Conseil des ministres et « est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (...) Elle exerce un rôle de conseil et d'animation auprès des ministères, notamment en matière d'éducation, de police et de justice mais aussi de culture, de politique de la ville, de numérique, d'outre-mer, etc. »¹. Elle a aussi pour mission d'être « l'interlocutrice privilégiée des acteurs institutionnels et associatifs » et s'engage à accompagner et financer de nombreux projets associatifs.

Elle n'a pas vocation à prendre en charge des cas particuliers, contrairement, à la Défenseure des droits. Il y a néanmoins des échanges entre deux institutions : la DILCRAH oriente, par exemple, un certain nombre de personnes vers la Défenseure des droits pour la prise en compte de situations individuelles de discrimination.

Elle a proposé un [Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020](#) et un [Plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023](#).

Quelle place occupent les questions de santé ?

Les questions de santé sont surtout abordées à partir des populations LGBT. Si elle ne travaille pas directement sur la lutte contre le VIH/sida, elle travaille, en revanche, à lutter contre la sérophobie, soit les discriminations envers les personnes séropositives, en lien très fort avec la question de l'homophobie ou des LGBT-phobies en général. Il y a réel enjeu à lutter contre l'homophobie au regard

¹ <https://www.dilcrah.fr/a-propos/>

de l'impact, notamment en matière de pratiques à risque : usage de drogues, addictions, pratiques sexuelles à risque. L'homophobie et plus largement les LGBT-phobies ont un impact réel sur la santé physique et psychique des personnes. D'où, dans cette perspective également, le travail mené autour de la prévention du suicide chez les personnes LGBT, et particulièrement à destination des jeunes trans, statistiquement plus vulnérables face aux risques suicidaires.

Dans ce cadre, des liens étroits sont entretenus avec le ministère des solidarités et la santé, notamment pour les campagnes de prévention et de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La DILCRAH intervient aussi pour la mise en place de feuilles de route par le ministère, par exemple pour la « Feuille de route stratégie nationale de santé sexuelle 2021-2024 ». L'objectif, plus globalement, est de mettre en avant les enjeux de santé spécifiques, articulées aux discriminations, des personnes LGBT et de s'assurer de leur prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques, de prévention et de promotion de la santé. La DILCRAH, sur ces questions, est dans une posture de conseil, voire de plaidoyer, auprès du ministère de la santé, mais également des autres ministères, qui peuvent être rappelés à leurs engagements lors de comités de suivi mis en place. Elle a ainsi sensibilisé le ministère de l'éducation aux enjeux de santé des personnes trans et à l'urgence d'une meilleure prise en compte de leur parcours au sein de l'institution scolaire. Par ailleurs, elle poursuit un travail de soutien et d'accompagnement aux associations œuvrant à la lutte contre la sérophobie et les LGBT-phobies.

D'un autre côté, il y a un vrai sujet autour de la discrimination des personnes LGBT dans l'accès aux soins. On peut penser notamment aux témoignages de personnes séropositives dont la prise en charge est refusée par certains dentistes ou de femmes lesbiennes par des gynécologues. De fait, il y a un réel besoin de formation des professionnel·les du soin, que promeut la DILCRAH, au sujet des publics LGBT et de leur santé. Un état des lieux des formations existantes et du niveau d'information des professionnel·les est d'ailleurs encore à faire. Mais il est certain qu'il y a des réels manques, ne serait-ce, par exemple, qu'en ce qui concerne l'existence de certains dispositifs médicaux tels que la PreP, la prophylaxie pré-exposition, c'est-à-dire la prise d'antirétroviraux pour protéger contre une infection au VIH les personnes séronégatives, et qui ne sont pas encore suffisamment connus par la communauté des médecins.

Quelle lutte contre les discriminations des LGBT, articulées aux enjeux de santé, est menée à Paris Centre ?

A Paris Centre, il y a un territoire très marqué LGBT, du fait notamment du quartier du Marais et la question du VIH/Sida est très présente et intégrée à la politique locale. En effet, la mairie soutient largement des associations comme AIDES ou des centres de prévention comme le Spot ou le Check Point, qui travaillent directement sur des questions de santé : prévention, information sur le chemsex (usage de produits psychoactifs illicites en contexte sexuel), prescription de la PreP, tests rapides, groupes de parole, etc. Ici également, on retrouve donc un fort engagement auprès des associations.

Quelles sont les perspectives ?

Il y a encore de nombreux tabous autour de l'homosexualité et de la transidentité, et plus largement des discriminations, qui affectent la santé des populations. Si les personnes LGBT ont gagné en



visibilité, notamment grâce à certains médias, films et séries, il faut continuer à éduquer et sensibiliser et ce dès le plus jeune âge. Il importe par ailleurs de poursuivre le travail de formation des professionnel·les de santé, mais aussi des professionnel·les de l'éducation, de la police, de la justice.

Références. Pour aller plus

[Synthèse du plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023](#)

[Interview de Yohann Roszévitch sur la formation des fonctionnaires à lutte contre l'homophobie et la transphobie](#)